



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°01/ANAM/2020/R

(Séance publique)

Le 23/06/2020 à 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions au 4^{ème} étage du siège de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie, sise au 8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, relatif à **La prestation d'impression des cartes d'assistance médicale personnalisées au profit de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie en deux (02) lots :**

Lot 1 : La prestation d'impression de cartes (Min 400 000 ; Max 800 000) d'assistance médicale personnalisées au profit de l'ANAM.

Lot 2 : La prestation d'impression de cartes (Min 600 000 ; Max 1200 000) d'assistance médicale personnalisées au profit de l'ANAM.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du secrétariat de la Direction Administrative et Financière, 3^{ème} étage, 8, avenue Mehdi Ben Barka, Hay Riad - 10100 Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état à l'adresse électronique www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.anam.ma.

- L'estimation des coûts des prestations, toutes taxes comprises, est fixée à la somme de :
 - ❖ Pour le lot 1 :
 - Coût minimum de la prestation : 2.400.000,00 DH «Deux Millions Quatre Cent Mille Dirhams»;
 - Coût maximum de la prestation : 4.800.000,00 DH «Quatre Millions Huit Cent Mille Dirhams».
 - ❖ Pour le lot 2 :
 - Coût minimum de la prestation : 3.600.000,00 DH «Trois Millions Six Cent Mille Dirhams»;
 - Coût maximum de la prestation : 7.200.000,00 DH «Sept Millions Deux Cent Mille Dirhams».
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
 - (72 000,00 DH) Soixante Douze Mille Dirhams. Pour le Lot 1;
 - (108 000,00 DH) Cent Huit Mille Dirhams. Pour le Lot 2;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau sus-indiqué ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

NB : Le soumissionnaire doit présenter pour le lot 1 et le lot 2 un échantillon de carte vierge et un échantillon de carte imprimée comportant les données requises conformément au cahier de prescriptions techniques du cahier de prescriptions spéciales au bureau précité, et ce au plus tard le 22/06/2020 à 16h30.

le Directeur Général
de l'ANAM
et Par Délégation
Moulay El Hachemi EL MIRI
Chef de Département Administratif
et Financier
Agence Nationale de l'Assurance Maladie